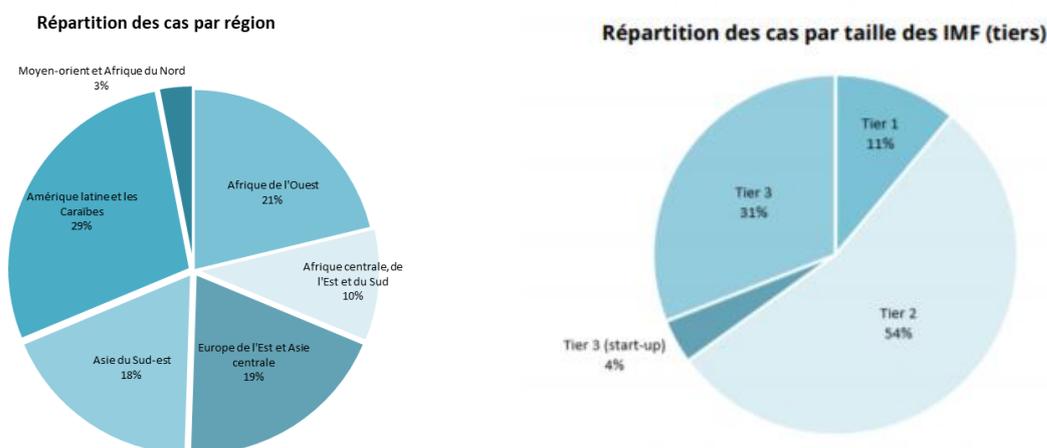


Les organisations signataires rendent compte de la mise en œuvre de l'engagement Covid-19 et des enseignements tirés

Depuis le printemps 2020, le secteur de l'inclusion financière s'est engagé dans un périple pour répondre aux conséquences de la pandémie de la Covid-19. Sur le terrain, les prestataires de services financiers ont pris des mesures pour faire face aux risques sanitaires, aux confinements et à la récession économique¹. Ils ont également formé une coalition mondiale pour faire entendre leur voix. Les prêteurs, les investisseurs, les organisations de soutien et les prestataires d'assistance technique ont su adapter leurs principes d'intervention et coordonner leurs actions².

En signant [l'engagement sur les Principes clés pour protéger les institutions de microfinance \(IMF\) et leurs clients face à la pandémie de la COVID-19 \(l'Engagement\)](#), 30 signataires se sont engagés à respecter 10 principes clés. Six mois après la signature de l'Engagement, un groupe de travail constitué de 7 de ses signataires³ tire les leçons de la mise en œuvre de ses principes. Comment ont-ils été appliqués ? Quels ont été les principaux défis affrontés ? Quelles leçons peuvent déjà être tirées pour mieux affronter la pandémie et être à la hauteur de notre engagement dans les mois à venir ?

Notre groupe de travail comprend cinq prêteurs, le Social Performance Task Force ainsi que ADA, coordinateur d'assistance technique. Pour 70 institutions de microfinance de toutes tailles et dans toutes les zones d'intervention des signataires, nous avons analysé dans quelle mesure 10 principes de l'Engagement ont pu être appliqués dès les premières étapes de report ou de restructuration de dettes.



Cet article rappelle les principes auxquels nous avons adhéré, apporte de la transparence sur la mise en œuvre de l'Engagement et présente des enseignements et des idées utiles pour notre secteur.

¹ <https://www.gca-foundation.org/en/covid-19-observatory/>

² <https://www.covid-finclusion.org/investors>

³ ADA, Cordaid Investment Management, Frankfurt School Impact Finance, Fondation Grameen Credit Agricole, Microfinance Solidaire, SIDI et Social Performance Task Force. Clause de non-responsabilité: les exemples de l'article illustrent comment les participants du groupe de travail ont individuellement mis en œuvre l'engagement, mais ne reflètent pas nécessairement les points de vue de tous les participants ou de tous les signataires.

1. Un haut degré de coordination entre les prêteurs internationaux

Extraits de l'Engagement - Les signataires s'engagent à coordonner leur action dans les meilleurs délais et en toute transparence à mesure qu'ils répondent aux demandes de moratoires ou de restructuration de leur dette de la part des IMF [...] Les signataires conviennent qu'ils doivent être prudents pour établir une relation équilibrée et équitable avec l'IMF, afin d'éviter d'imposer des décisions unilatérales de la part des prêteurs. Le dialogue et une communication transparente restent essentiels. [...] Selon les cas, et dès que cela sera possible, les grandes lignes des solutions convenues entre les prêteurs et les IMF seront formalisées au travers d'accords informels [...] Les signataires conviennent de désigner un leader parmi les prêteurs de chaque groupe de prêteurs, afin de faciliter la coordination au sein du groupe et avec les IMF.

Pour répondre aux demandes de moratoire ou de restructuration de dettes formulées par les IMF, les prêteurs ont fréquemment coordonné leurs actions (85% des cas). Utilisés dans 76% des cas, les accords informels⁴, peuvent être considérés comme adaptés pour répondre à ces demandes de manière efficace et transparente. Les instructions détaillées fournies dans le *Memorandum of Understanding* sur les principes de coordination du refinancement de la dette⁵ se sont révélées utiles pour harmoniser les pratiques des principaux prêteurs du secteur. Si, dans la plupart des cas, les principaux prêteurs ont joué un rôle moteur pour ces réponses coordonnées, d'autres groupes ont pu trouver et mettre en œuvre des réponses simples et efficaces sans recourir à la désignation d'un chef de file.

En outre, des reports d'échéance ont pu être conduits sans recourir aux accords informels. Selon les participants, trois situations spécifiques ont relevé de ce cas de figure : (1) pour les IMF de type tier 3 ayant un nombre limité de prêteurs internationaux ou un profil de risque acceptable; (2) lorsque les échanges informels entre les prêteurs eux-mêmes ou entre les prêteurs et l'IMF se sont avérés suffisants; ou (3) lorsque d'autres prêteurs avaient déjà accordé un report d'échéance de quelques mois sans accord informel avant que le participant ne soit sollicité. Ainsi le cas de Cordaid Investment Management (CIM) qui, de façon bilatérale, a répondu favorablement à plusieurs demandes de report d'échéance du fait de montants réduits. Si les accords informels se sont avérés un outil efficace dans la plupart des cas, n'y pas recourir systématiquement a aussi accru la réactivité de certains prêteurs face à l'afflux de demandes. Quels qu'ont été les cas, les membres du groupe de travail ont indiqué avoir systématiquement informé les IMF des caractéristiques et conditions des accords informels, et ont veillé à recueillir leurs commentaires avant de les finaliser.

Plus problématique mais toutefois restreint, dans 2 cas, les prêteurs n'ont pas été préalablement informés de la décision des IMF de ne pas honorer leur échéance. Quoique le dialogue a demeuré constructif et des accords informels ont pu être conclus, les relations entre les prêteurs et les IMF s'en sont trouvées détériorées.

Lorsqu'il y a eu coordination, celle-ci s'est faite principalement entre prêteurs internationaux et sur la base d'une confiance de ceux-ci dans le fait que les IMF informeraient et impliqueraient leurs prêteurs locaux. Étant donné la difficulté de se mettre rapidement d'accord avec les prêteurs locaux sur le concept d'un accord informel, les prêteurs internationaux ont en général jugé cette approche appropriée pour encourager les banques locales à adopter une approche similaire afin d'aider les IMF à gérer leurs liquidités. Les prêteurs locaux ont parfois accordé des reports d'échéance lorsque requis ou encouragé par les autorités. Lorsque ça n'a pas été le cas, certains prêteurs locaux ont néanmoins accordé de nouveaux prêts après le paiement des échéances dues. Dans quelques cas rares où les financements locaux étaient conséquents voire majoritaires, les initiatives de coordination n'ont

⁴ Ces accords informels, appelés "gentlepersons' agreement" ou "handshake agreements" en anglais ont consisté en une liste de caractéristiques et de conditions encadrant le report des dettes. Les prêteurs s'accordent sur son contenu via email et le soumettent à l'IMF pour commentaires et non objection. Dans certains cas, les prêteurs ont choisi de signer l'accord. Ces accords n'ont pas de portée légale.

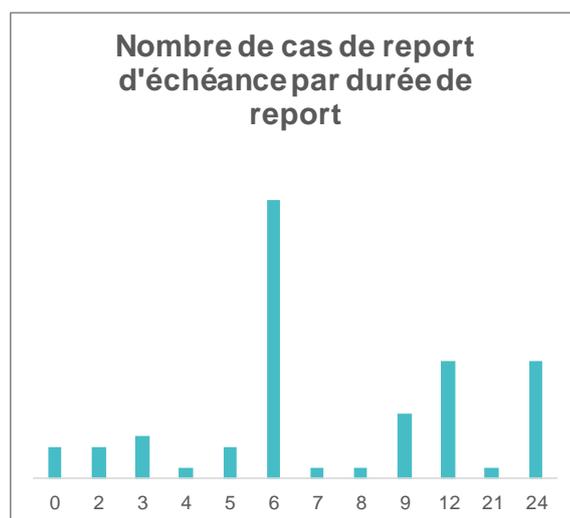
⁵ <https://www.covid-finclusion.org/investors>

pas pu être mises en œuvre, par exemple en Inde et au Sri Lanka où le prêteur international cofinçait l'IMF à leurs côtés ou garantissait l'un des prêteurs locaux.

2. Les reports d'échéance ont permis aux IMF de maintenir suffisamment de liquidité

Extraits de l'Engagement - Les signataires se sont engagés à accorder un délai raisonnable pour la renégociation et un(des) moratoire(s) en temps opportun à une IMF débitrice viable qui agit et négocie de bonne foi.

Les membres du groupe de travail ont octroyé des moratoires d'une durée moyenne de 10 mois, dont une grande partie (37%) sur 6 mois, tenant compte en premier lieu des contraintes des IMF en termes de préservation de leurs liquidités et, le plus souvent, le consensus s'est formé facilement sur les durées minimales à accorder. A noter également que le cas s'est présenté où les prêteurs ont accordé des moratoires de durée plus longue que sollicitée, sous réserve toutefois que la solvabilité des IMF n'était pas en question. Dans trois cas, les prêteurs n'ont pas offert de report d'échéance mais se sont engagés à ne pas accélérer leur dette (voir la barre « 0 mois » sur le graphique). À titre exceptionnel, Microfinance Solidaire (MFS) a octroyé des moratoires de 24 mois, principalement pour les IMF de tier 3 ciblant les segments les plus vulnérables de la population active.⁶



6 mois après l'Engagement, le constat peut être fait que la liquidité des IMF a jusque-là pu être préservée, du fait des actions conduites de façon coordonnée par les prêteurs - quitte à prolonger des périodes de moratoire devenues insuffisantes - mais également de l'absence de retrait massif des dépôts pour celles des IMF autorisées à les collecter. Pour les mois qui viennent, les membres du groupe de travail en tirent déjà la leçon que leurs IMF partenaires auront une capacité suffisante à affronter une dégradation de leur environnement opérationnel, même s'ils anticipent que 15% à 30% de celles ayant déjà demandé des reports pourraient solliciter leur prolongation si leur portefeuille sous moratoire tarde à se rétablir. Celles des IMF ayant fait la preuve d'une solvabilité et d'une gestion de crise appropriées devraient les obtenir de leurs prêteurs, hormis le cas particulier des fonds fermés. Dans l'ensemble, compte tenu de l'évolution du risque dans les portefeuilles et de leur proportion en moratoire, les prêteurs devront adapter leurs cadres d'analyse pour différencier les IMF déjà en phase de rétablissement et pouvant renouveler leurs financements, de celles qui auront besoin de nouveaux reports ou pour lesquelles l'étape de la restructuration devra être envisagée.

Pour les mois à venir, le risque de liquidité varie en fonction des différents types de reports octroyés: (A) les reports des échéances dues au cours d'une période donnée (la « période effective » selon les termes des accords informels) pendant une durée donnée; et (B) le décalage de toutes les échéances restantes pendant une durée donnée, entraînant un report de la maturité finale du prêt. Le type A a été le plus couramment utilisé, en particulier dans le cas des accords informels. Cordaid Investment Management (CIM) et la Fondation Grameen Crédit Agricole ont principalement utilisé le type B dans le cas d'accords bilatéraux. Le type A exercera plus de pression sur l'IMF à la fin de 2020 et au début de 2021, toutefois surmontable si les IMF parviennent à lever de nouveaux financements dans les mois à venir (voir section dédiée ci-dessous).

⁶ Selon MFS, ces IMF, qui n'ont pas - ou très peu - accès à d'autres sources de financement, ont besoin d'une dette très patiente avec moratoire pour éviter une diminution de l'encours de leur portefeuille. En accordant des reports d'échéance à long terme rapidement après les annonces de confinement, Microfinance Solidaire entendait donner de la visibilité à ses IMF partenaires afin qu'elles puissent être réactives et accompagner les petits entrepreneurs ayant besoin de liquidités pour poursuivre ou redémarrer leurs activités génératrices de revenus, et permettre aux IMF de répondre aux besoins de financement des activités agricoles (6 à 12 mois de prêts in fine ayant un fort impact sur la trésorerie des IMF).

3. Les signataires encouragent les initiatives visant à promouvoir la protection continue des clients et du personnel et doivent poursuivre ces efforts

Extraits de l'Engagement - Les signataires se sont engagés à exiger de toute IMF débitrice bénéficiant d'une période d'allégement qu'elle s'engage à faire preuve d'une grande prudence dans le traitement de ses clients finaux [...] Les signataires exigeront également d'une IMF débitrice bénéficiant d'une période d'allégement qu'elle s'engage à traiter le personnel de manière responsable.

Selon les membres du groupe de travail, la recherche d'impact doit conduire les prêteurs à porter une attention particulière à la politique de protection des clients et du personnel des IMF et leurs les contrats de prêt comportent souvent des clauses sur ces questions. Les signataires de l'Engagement sont convaincus que des mesures adéquates de protection du personnel et des clients contribuent à la pérennité des IMF en solidifiant leur ancrage dans leurs écosystèmes. Afin de les encourager à traiter leurs clients de façon responsable, les signataires se sont engagés à soutenir les IMF en faisant preuve de flexibilité sur le calendrier de paiement par l'octroi de reports d'échéance. Les signataires estiment que la flexibilité dont ils ont fait preuve envers les IMF bénéficiant de reports devrait se traduire par une flexibilité de la part de ces dernières dans la manière dont elles gèrent le recouvrement de leurs prêts et les coûts de personnel en ces temps de crise. Si un prêteur n'a pas vocation à intervenir dans le processus de décision d'une IMF sur de tels sujets, il est convenu que ces questions devraient être portées à la table des discussions afin de favoriser la compréhension mutuelle et le partage des bonnes pratiques.

A cette fin, la Fondation Grameen Crédit Agricole a proposé aux signataires de l'Engagement que soient incluses des clauses spécifiques pour la protection des clients et du personnel dans les accords informels, afin de sensibiliser les IMF aux attentes des prêteurs. Ceci s'est révélé possible dans 35% des cas mais le consensus n'a pas toujours été trouvé, ces clauses ne figurant habituellement pas dans les accords de restructuration standard. Pour éviter que les débats sur ces questions ne retardent la mise en place de solutions souvent urgentes, la Fondation Grameen Crédit Agricole et ses co-prêteurs ont su trouver des alternatives pertinentes, telles que : i) demander à l'IMF une déclaration sur les questions de protection des clients et du personnel, afin que les prêteurs soient pleinement informés avant la finalisation de l'accord informel; et ii) préparer une lettre complémentaire à l'accord informel signée par tous les prêteurs spécifiquement sur ces sujets et demandant que les futurs rapports des IMF incluent des informations sur ces sujets lorsque nécessaire.

Pour ce qui concerne la protection du personnel, le groupe de travail n'a pas détecté de situation de licenciements massifs au cours des derniers mois. Les données détenues par la Fondation Grameen Crédit Agricole ne démontrent pas de situations de compression d'effectifs significativement différentes de celles prévalant avant la pandémie. En revanche, moitié moins d'IMF ont augmenté leurs effectifs au deuxième trimestre 2020, par rapport aux trimestres précédents. Ces tendances devront être surveillées au fur et à mesure que la pandémie dure. Notons que Microfinance Solidaire a encouragé les IMF à redéfinir les missions de leurs employés (par exemple, enquêtes sur le terrain et / ou par téléphone) lorsqu'ils ne pouvaient plus effectuer leurs missions habituelles. Trouver des moyens alternatifs d'utiliser le personnel durant la pandémie de la Covid-19 est un thème abordé par plusieurs articles et webinaires disponibles sur la page web du SPTF⁷.

4. Les signataires encouragent la collecte et l'utilisation supplémentaires des informations sur les résultats des clients tout au long de la pandémie

Extraits de l'Engagement - Les signataires encourageront également les IMF à collecter régulièrement des informations pour comprendre la situation et les besoins des clients.

⁷ <https://sptf.info/covid-19/spm-during-the-crisis>

Plusieurs signataires, dont le Social Performance Task Force et des investisseurs (signataires et soutiens⁸) ont promu la collecte de données pour suivre la situation des clients sur le terrain et mieux comprendre comment les IMF et leurs prêteurs peuvent les soutenir. Selon 60 Decibels⁹, « *les clients ont subi un coup dur financier en raison de la pandémie COVID-19. La grande majorité des clients font état d'un niveau élevé d'inquiétude et d'une détérioration significative de leur situation financière. La plupart sont profondément préoccupés par leur capacité à gagner un revenu dans un avenir proche. Pour faire face à une baisse des revenus, la plupart des clients utilisent l'épargne, réduisent leurs investissements, empruntent de l'argent ou vendent des actifs comme mécanismes d'adaptation.* » Selon une IMF Roumaine, « *la majorité des clients (72%) ont cessé de rembourser leurs mensualités, ce qui a été conduit la Banque nationale de Roumanie à imposer aux banques d'accorder des délais entre un et neuf mois; 58% ont utilisé leur épargne et 31% ont vendu des actifs* ». Selon le SPTF, les données montrent également que la gravité de l'impact varie considérablement d'un pays à l'autre et, à mesure que les économies commencent à redémarrer, certains secteurs et entreprises semblent mieux placés que d'autres pour bénéficier de la reprise.

De nombreuses IMF conduisent des études de terrain et partagent leurs résultats pour informer l'ensemble de l'industrie. Par exemple, une IMF a adapté un produit de crédit existant en révisant les conditions d'accès (dans ce cas, le montant de l'épargne nécessaire), afin de mieux répondre aux besoins de ses clients.

6 mois après le début de la pandémie, nombre de moratoires sont arrivés à terme et certaines IMF pourront avoir besoin de renouveler les accords informels avec leurs prêteurs, lesquels y répondront par une évaluation révisée de leur risque de contrepartie. Toutefois les éléments d'appréciation du risque exploités par les prêteurs restituent insuffisamment la situation économique des clients finaux. Dès lors, les initiatives de collecte et d'analyse d'informations sur celle-ci (à date, un tiers des accords entre prêteurs et IMF incluaient un engagement de collecte d'informations) devront être poursuivies et développées pour mieux cerner leurs comportements d'épargne, de désinvestissement ou encore l'évolution de leur accès aux services financiers essentiels.

5. *Un reporting commun s'avère utile pour les IMF plus matures et les nouvelles initiatives du secteur contribuent à une meilleure coordination*

Extraits de l'Engagement - Les signataires conviennent d'harmoniser entre prêteurs les demandes d'informations complémentaires des IMF en cette période de crise.

Les signataires sont convenus que les informations additionnelles à recueillir ne doivent pas démultiplier les contraintes de reporting des IMF. À cette fin, un groupe de prêteurs a développé un outil conjoint d'évaluation et de suivi de la pandémie (Crisis Assessment and Monitoring Tool - CAT) pour alléger la charge de collecte des informations pertinentes sur leur risque de crédit (en particulier sur le moratoire du Covid-19) ainsi que sur leur liquidité. Certains prêteurs tels qu'Incofin et la Fondation Grameen Crédit Agricole ont d'ailleurs intégré des modules de l'outil CAT dans leur processus de reporting pour toutes les institutions qu'ils financent. Les initiateurs de cette démarche ont également promu cet outil auprès des groupes de prêteurs lors de la formulation des accords informels ou à un stade ultérieur lorsque le temps manquait. Dans notre échantillon, parmi les cas où il y a plus d'un prêteur international, 39% incluent un rapport commun convenu entre les prêteurs. Bien que modéré, nous ne trouvons pas ce résultat préoccupant car l'opportunité d'un rapport commun a été exploitée chaque fois que possible : notamment en Europe de l'Est, en Asie centrale, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine, majoritairement pour les IMF tier-2 et tier-1. Cela a été moins le cas en Afrique subsaharienne où les IMF ont moins de prêteurs, sont plus souvent de type tier-3, ou ont exigé moins de coordination. Il convient de noter enfin que le

⁸ Les signataires de l'Engagement approuvent l'initiative du *Memorandum of Understanding* pour se coordonner entre VIM en réponse à la pandémie de Covid-19 (et *vice-versa*), ces deux initiatives étant considérées comme complémentaires et poursuivant un objectif similaire.

⁹ 60 décibels, société de mesure d'impact technologique spécialisée dans la collecte de données vocales pour les entreprises sociales. <https://www.60decibels.com/>

reporting commun sur les moratoires Covid-19 peut ne pas répondre aux besoins de tous les prêteurs, potentiellement soumis à différentes exigences réglementaires de reporting, en particulier en ce qui concerne la classification des moratoires accordés aux clients selon leurs profils de risque.

Afin de faciliter les futurs reportings communs et l'harmonisation des clauses financières, la coordination a également eu lieu par le biais du Groupe de travail des investisseurs sociaux du SPTF, qui a publié des recommandations pour la définition et le suivi de *covenants* responsables dans le contexte de la Covid-19¹⁰. Ce document formule des propositions utiles pour la définition des prêts restructurés Covid-19, des lignes directrices pour la gestion des bris de *covenants* et des *waivers* dans ces circonstances exceptionnelles, ainsi que pour un suivi responsable de l'impact de la pandémie.

6. Une coordination sans précédent sur l'assistance technique qui nécessite cependant des efforts supplémentaires

Extraits de l'Engagement - Les signataires conviennent de coordonner l'assistance technique ainsi que les efforts et ressources en matière de formation afin d'éviter toute duplication. Une des priorités concernant l'assistance technique est d'identifier des sources pour financer ces nouveaux programmes.

Alors que la pandémie commençait à sévir, les signataires ont reconnu la nécessité de coordonner leur offre d'assistance technique, qu'elle s'opère sur le terrain ou via des webinaires ou tout autre outil adapté aux contraintes liées à la Covid-19. Un groupe de représentants de 12 prêteurs a été constitué pour coordonner les actions et minimiser leur duplication. Des informations ont rapidement pu être échangées via les outils collaboratifs pour identifier les actions en cours ou programmées, ainsi que les IMF ciblées.

Cette coordination des actions d'assistance technique, fondée sur le partage d'informations et de ressources, s'est organisée dans un climat d'enthousiasme et d'unité. 7 des 12 participants ont activement alimenté les outils collaboratifs pour constituer une base d'identification de 94 IMF, détaillant leurs besoins d'appui technique et leurs fournisseurs. Toutefois, du fait des contraintes opérationnelles immédiates dues à la pandémie, l'initiative s'est éteinte et la base de donnée est demeurée incomplète et statique. Une mise à jour dynamique de ces informations sera nécessaire pour tirer le meilleur parti de cette initiative et pérenniser la coordination de l'assistance technique.

Cette initiative a malgré tout favorisé des échanges constructifs entre certains prêteurs, comme par exemple ceux de Fefisol, Grameen Crédit Agricole, SIDI et MAIN qui ont abouti à un projet de webinaire commun sur la gestion de la liquidité pour 44 IMF. Des outils d'appui à la formulation des plans de continuation des activités sont nés d'échanges entre ADA et Oikocredit, plusieurs enquêtes de terrain ont pu être organisées et financées conjointement par ADA, Grameen Crédit Agricole, KIVA, SIDI et le SPTF. Enfin plus généralement, les échanges démultipliés entre les prêteurs dans le contexte de la pandémie ont favorisé connaissance mutuelle, confiance et transparence et constituent un socle prometteur pour une coopération plus large et plus profonde à l'avenir.

L'identification des pistes de financement pour l'avenir de l'assistance technique reste à conduire, mais profitera vraisemblablement des efforts de rapprochement déjà accomplis.

¹⁰ Le document peut être téléchargé à l'adresse suivante: <https://sptf.info/working-groups/investors>

7. Le risque de change et de re-couverture est resté sous contrôle mais pourrait s'avérer plus problématique dans les cas de restructurations plus profondes

Extraits de l'Engagement - Les prêteurs s'efforcent de ne pas accroître l'exposition de l'IMF débitrice au risque de change, au-delà de ce qu'elle est en mesure de gérer et d'absorber.

La pandémie de la Covid-19 a exacerbé la volatilité des marchés financiers, particulièrement lors de son déclenchement au premier trimestre 2020. Les devises des marchés émergents ont été affectées en mars, avant de se redresser progressivement - au moins partiellement - en avril et mai et le surcoût inhérent à leur couverture a suivi la même tendance. Dans l'échantillon de restructurations examiné par le groupe de travail, la plupart des IMF ne sont pas exposées aux risques de change car de nombreux accords de prêt sont en monnaie locale, le risque de change étant couvert par des mécanismes de couverture ou supporté par le prêteur.

Pour les prêts assortis d'un mécanisme de couverture, le coût éventuel de la révision de celui-ci a été contenu à des niveaux similaires ou inférieurs à la solution de couverture initiale, grâce aux discussions étroites avec les prestataires et à des conditions de marché quasi re-normalisées après le pic initial de mars. Dans certains cas qui ont dû être traités au début de la pandémie, alors que les marchés de change étaient encore fortement impactés, le prêteur a convenu avec l'IMF de convertir la tranche renouvelée en monnaie forte, tant que la position de change ouverte restait limitée et gérable.

En revanche, lorsque les négociations ont duré et que la nouvelle couverture n'a été effective que plusieurs semaines ou plusieurs mois après la restructuration du prêt, le coût s'est avéré plus élevé. Enfin, une incertitude subsiste sur certains cas de restructuration potentiellement plus importants où le coût de la nouvelle couverture pourrait être beaucoup plus élevé que pour de simples reports d'échéance, en raison de la durée de négociation de l'accord.

8. Pas de problème détecté lié à la divulgation des conflits d'intérêts

Extraits de l'Engagement - Les signataires se sont engagés à divulguer les situations de conflit d'intérêts.

Les membres du groupe de travail n'ont pas rencontré de problèmes liés à la divulgation des situations de conflits d'intérêts. La structure de financement des IMF étant transparente, il est relativement facile d'identifier une partie prenante aux positions contradictoires (par exemple, le prêteur et l'actionnaire) et les membres du groupe de prêteurs peuvent prendre les mesures nécessaires. Ces cas sont plus l'exception que la règle étant donné que la plupart des prêteurs ne gèrent pas les fonds dont les positions sont conflictuelles. Ce domaine doit néanmoins rester un domaine d'attention (par exemple, certains prêteurs peuvent financer l'IMF mais aussi ses actionnaires, les mettant dans des situations potentiellement conflictuelles).

9. Pression efficace des pairs et partage équitable du risque entre les parties prenantes internationales

Extraits de l'Engagement - Les prêteurs devraient [prendre des décisions] conformément au principe de pari passu pour les prêteurs d'une même catégorie, à condition toutefois que les actionnaires de l'IMF débitrice fassent également la part d'effort attendue à hauteur de leur rang pour éviter la défaillance de cette IMF. Pour les cas de report de la dette, les prêteurs définissent une période de report minimale applicable à tous les prêteurs.

Les membres du groupe de travail ont observé que les prêteurs internationaux se sont équitablement partagés le risque lié aux reports d'échéance, ce qui est cohérent avec le haut degré de coordination remarqué au principe 1. Il y a cependant eu quelques cas d'asymétrie entre des prêteurs internationaux (parfois dans le cas de prêteurs conseillant ou gérant plusieurs fonds ou dans le cas de fonds fermés moins flexibles en matière de reports) ou entre prêteurs internationaux et locaux. Lorsqu'elle était nécessaire, la pression des pairs au sein d'un groupe de prêteur s'est avérée efficace pour convaincre l'ensemble des prêteurs internationaux du groupe d'adopter la même approche et pour persuader les comités d'investissement de revoir leur décision initiale, le cas échéant.

En gardant à l'esprit l'importance d'assurer un traitement similaire des prêteurs de même rang, mais aussi de rester pragmatique, les paiements à des fonds fermés antérieurs à ceux des autres prêteurs ont été jugés acceptables au cas par cas : par exemple, lorsque le montant était limité mais représentait une part importante du fonds ou lorsqu'une société partenaire du fonds était en mesure de refinancer l'IMF dans des proportions similaires (par exemple le rôle joué par la SIDI dans le refinancement des clients Fefisol dont elle assure le suivi).

Bien que moins souvent représentés dans les efforts coordonnés, comme vu au principe 1, les prêteurs locaux ont cependant été ouverts à adopter un comportement similaire à celui de leurs pairs internationaux lorsqu'ils y étaient invités. Dans un cas, un prêteur local ayant pourtant participé à la coordination initiale avec ses confrères internationaux, a par la suite négligé l'accord informel et rompu le traitement équitable, fragilisant la cohésion du groupe et la viabilité de l'IMF.

Il est également important de souligner que les prêteurs qui jouent un rôle spécifique auprès des IMF (partenaires stratégiques à long terme, actionnaires et / ou membres du conseil d'administration) ont souvent accordé des reports d'échéance plus longs que les autres. C'est le cas de la SIDI en qualité d'actionnaire ou de MicroFinance Solidaire, qui a accordé des reports d'échéance de 24 mois à toutes ses organisations partenaires (contre une durée moyenne de 6 à 12 mois observée au principe 2).

10. Les prêteurs restent prudents mais fournissent des financements supplémentaires

Extraits de l'Engagement - Des financements en dette supplémentaires seront nécessaires pour garantir l'accès continu des IMF et de leurs clients au financement pendant la crise de Covid-19.

Bien que nous ne disposions pas d'une vue d'ensemble de l'évolution du financement en dette depuis le début de la pandémie, les statistiques sur les institutions soutenues par la Fondation Grameen Credit Agricole indiquent une stagnation du montant de la dette senior¹¹ entre mars et mai 2020 (+5%) suivie d'une augmentation progressive jusqu'en juillet 2020 (+21%). Ces tendances reflètent l'effet des premiers reports d'échéance au deuxième trimestre 2020 suivis du décaissement des financements engagés avant la pandémie. Il est intéressant de noter qu'une augmentation limitée mais continue de la dette senior a été plus fréquente en Afrique de l'Ouest tout au long de la période (de mars à juillet 2020), région moins directement affectée par la pandémie et en besoin de financement de sa campagne agricole. Le dynamisme de l'Afrique subsaharienne pendant la pandémie est également relevé par l'enquête CGAP Pulse¹² qui la considère comme la seule région avec une croissance du portefeuille de prêts en juin 2020.

Les membres du groupe de travail ont observé que les prêteurs ont continué à fournir de nouveaux financements aux IMF, de manière cependant plus prudente comme l'illustrent les chiffres cités plus haut. Au cours de la première phase de la pandémie (mars à mai 2020), les prêteurs ont priorisé la préservation de leur propre liquidité dans un contexte peu lisible. Constatant ensuite un volume de demandes de report moins important qu'anticipé, les

¹¹ Effet combiné de i) la stagnation de la dette senior pour la plupart des IMF, ii) la diminution de la proportion d'IMF recevant de nouveaux financements jusqu'à seulement 5% en mai 2020; et iii) moins d'IMF enregistrant une diminution de leur dette senior qu'avant la pandémie.

¹² <https://www.cgap.org/pulse>

prêteurs ont inversé la tendance en se montrant plus favorables à l'octroi de nouveaux financements, notamment envers les IMF présentant une capacité d'endettement et de bons profils de risque.

Dans certains cas toutefois, les prêteurs ont refinancé des IMF avec un risque de crédit détérioré (en particulier par les moratoires Covid-19) mais sous la condition d'observer une solvabilité satisfaisante, et, dans certains cas, après apurement des dettes en cours. La production de financement a donc toujours pu être maintenue, notamment grâce aux solutions d'échange et d'évaluation dématérialisées et au recours à des relais d'analyse locaux. Les prêteurs n'ont pas cessé de prendre contact avec de nouveaux partenaires durant la pandémie, bien qu'à un niveau plus faible.

La question de nouveaux financements en complément de reports d'échéance dépend du statut et des capacités des prêteurs tout comme des IMF : moins contraints par leur structure, les fonds ouverts ont disposé d'une plus grande latitude pour accorder des reports d'échéance puis éventuellement des refinancements. En revanche, de par leur nature, les fonds fermés ne sont pas la source de refinancement prioritaire pour les IMF ayant bénéficié d'un report d'échéance. La crise actuelle souligne une fois de plus l'importance pour les IMF de diversifier leurs sources de financement afin de construire une base de financement la plus stable possible reposant sur une grande variété d'investisseurs.

Les besoins de financement pour répondre aux conséquences de la pandémie de la Covid-19 sont fonction des typologies et des performances des IMF (taux de collecte, financement par dépôts) ainsi que du particularisme des politiques nationales (moratoires imposés ou mesures de soutien des banques centrales et des autorités). Il a pu être fréquemment observé que les confinements décidés localement ou nationalement, ont pressurés tant les capacités de collecte que les volumes de dépôts, fragilisant la liquidité des IMF. Les mécanismes de soutien étatiques ou émanant des banques de développement, conjugués au soutien des prêteurs locaux et internationaux, ont joué un rôle stabilisant et pérennisant pour la liquidité des IMF, celles-ci conservant également un levier important à travers leur politique de décaissement. Dans ce contexte, le groupe de travail propose d'en poursuivre l'analyse, mais il est évident que le traitement des clients tout au long de la pandémie - soit en modifiant les conditions des dépôts, soit en modifiant les critères d'éligibilité de prêt ou les exigences de garantie - est essentiel aux yeux de la communauté de l'investissement à impact.

Conclusion

L'excellente coordination et la réactivité des prêteurs internationaux doit en premier lieu être saluée, en ce qu'elle a permis de maintenir la liquidité des IMF à des niveaux satisfaisants et la pression des pairs s'est montrée globalement efficace pour modérer les attitudes contraires au principe du traitement équitable.

Tout aussi satisfaisante au début de la pandémie, la coordination des actions d'assistance technique a ensuite pâti de l'urgence qu'imposaient les questions de financement, mais des jalons ont été posés (création de webinaires conjoints, appui à la formulation des plans de continuité des activités, coordination d'enquêtes de terrain et mise en commun des données) et devraient être avantageusement exploités pour systématiser, à l'avenir, les réflexes de coopération.

Depuis le début de la pandémie, nous avons encouragé les initiatives visant à promouvoir la protection continue des clients et du personnel, convaincus que les pratiques responsables à leurs égards conditionnent directement la performance et la pérennité de nos IMF partenaires. Nous entendons poursuivre ces efforts pour nous assurer que ces pratiques restent centrales et, à cette fin, nous considérons les initiatives sectorielles pour une collecte d'informations efficace sur les pratiques responsables comme une pratique à entretenir tout au long de la pandémie et au-delà.

Le financement par la dette a ralenti pendant la pandémie mais ne s'est pas complètement arrêté. Alors que certaines économies redémarrent, bon nombre des partenaires que nous finançons ont montré, depuis juillet 2020,

des signes encourageants de reprise, avec des différences importantes entre les pays et les secteurs d'activité. Conscients de l'ouverture de ce nouveau chapitre, nous nous engageons à accompagner et à consolider la reprise économique de manière opportune et responsable.

SIGNATAIRES DE L'ENGAGEMENT



*Accord de principe